

MAIRIE DE TOUSSIEU

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L. 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA

LE VENDREDI 16 JUILLET 2021 A 08H00

Salle des fêtes

AFFICHE LE 12 JUILLET 2021

En application de l'article 6 de la loi n°2020-13179 du 14 novembre 2020, la Salle du Conseil municipal ne permet pas d'assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur.

ORDRE DU JOUR :

- **AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD TRANSACTIONNEL ENTRE LA COMMUNE DE TOUSSIEU ET LA PHARMACIE DE LA PLACE**
- **OUVERTURE D'UN POSTE D'APPRENTI AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021 (renouvellement pour une durée de 2 ans) - SERVICE ENFANCE JEUNESSE**